

Un nouveau réservoir d'eau potable et des projets d'agrandissement

Tout près de son usine d'eau potable du Moulin de Galat, sur la commune de Trémouilles, le syndicat intercommunal d'amenée d'eau potable du Ségala vient d'inaugurer un nouveau réservoir de 10 000 m³. Au-delà de cet aménagement, le SIAEP projette de renforcer la capacité de production de l'usine afin d'apporter une réponse à la sécurisation de l'eau potable en Aveyron.



Lors de la visite de l'usine

Le SIAEP du Ségala exploite la station principale de production d'eau potable du département. Installée il y a plus de 50 ans au lieu - dit Moulin de Galat sur la commune de Trémouilles, l'usine de production approvisionne en eau potable 52 communes et 10 collectivités partenaires. «*Nous sommes en capacité de fournir de l'eau potable à 75% de la population aveyronnaise*», explique le président du SIAEP du Ségala, Francis Andrieu. Dès sa construction, le site a été dimensionné de façon à alimenter les 36 communes à l'origine du SIAEP mais aussi à sécuriser les villes de Rodez, Villefranche de Rouergue et du SIAEP de Montbazens - Rignac. «*Dès l'origine, nos prédécesseurs ont été visionnaires*», enchaîne Elisabeth Rudelle-Vimini, vice-présidente du SIAEP du Ségala. L'usine a été volontairement installée près des lacs du Lévézou, via un prélèvement dans le Vioulou, en aval du lac de Pareloup.

Fournisseur d'eau

«*L'usine traitait au début 200 litres/seconde puis un second prélèvement dans le lac de Bages conventionné avec l'Etat et EDF nous a permis d'augmenter notre capacité à 400 litres/seconde*», ajoute Francis Andrieu. Il poursuit : «*De plus les équipements de prélèvement et de transport ont eux aussi été dimensionnés en prévision des besoins grandissants. Les conduites principales atteignent 70 cm de diamètre pour le transport et la distribution de l'eau potable*».

Aujourd'hui, le SIAEP du Ségala répond aux besoins de 52 communes et de 10 collectivités partenaires, soit 20 000 abonnés. Il distribue 4 millions de m³ d'eau. Les deux tiers sont destinés aux abonnés, le tiers restant aux collectivités partenaires dont plus de la moitié pour le SIAEP de Montbazens - Rignac. «*Nous approvisionnons nos partenaires soit en totalité, soit partiellement selon les périodes de l'année, soit en situation d'urgence*», explique Francis Andrieu. «*Nous faisons fonctionner le principe de solidarité par le biais de conventions bilatérales avec des collectivités de l'Aveyron mais aussi du Tarn et du Tarn et Garonne*», poursuivent les responsables du SIAEP. Ainsi le président du SIAEP de Ginals -

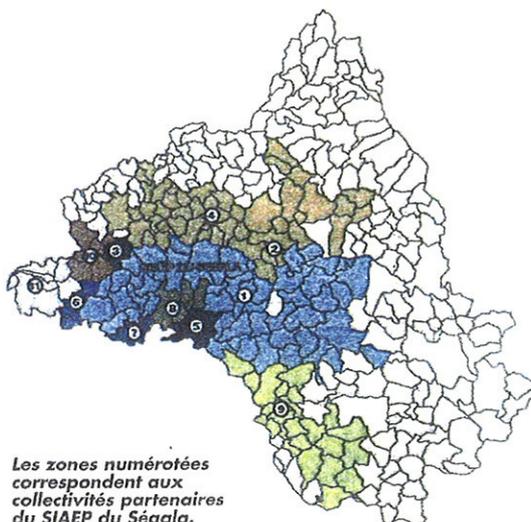
Castanet - Verfeil du Tarn et Garonne témoigne de l'importance de ce partenariat pour sa région : «*Notre relation avec le SIAEP du Ségala est vitale. Les deux tiers de notre eau potable viennent de l'Aveyron car nous rencontrons de gros problèmes de qualité et de quantité d'eau*». Les barrages des lacs du Lévézou appartiennent à l'Etat et sont gérés par EDF avec qui le syndicat a signé une convention en 1965 pour puiser de l'eau. «*Nous sommes rassurés sur la disponibilité de la ressource sur le site, elle est illimitée*», avance Francis Andrieu.

Exceptionnellement donc, le SIAEP du Ségala est amené à «*dépanner*» les villes de Rodez et de Villefranche en eau potable. «*Grâce à notre capacité supplémentaire, notre système a été conçu pour sécuriser et fournir jusqu'à 10 000 m³ d'eau par jour*», expose Francis Andrieu. Dans ce contexte, le SIAEP du Ségala réfléchit à la transformation de sa structure intercommunale en syndicat mixte pour que les collectivités partenaires puissent adhérer et participer aux décisions. «*Ce dispositif permettrait à chaque syndicat d'adhérer en fonction de son propre rythme et d'évoluer vers un syndicat de dimension départementale*», argumente Francis Andrieu. «*Le syndicat mixte répond à une*

logique, une réalité sur le terrain, nous ne sommes pas loin de fonctionner sur ce principe», appuie Nadine Vernhes, maire de Centres et membre du bureau du SIAEP. «*Cette organisation est essentielle pour répondre aux enjeux de la problématique de l'eau potable à l'avenir*», a-t-elle ajouté. Cette structure unique pourrait permettre aussi une harmonisation du prix de l'eau.

Et pour concrétiser ce projet, le SIAEP projette de renforcer la capacité de production de l'usine de 200 litres/seconde supplémentaires en construisant une nouvelle usine adossée à l'existante pour optimiser les équipements déjà capables d'accueillir plus de volumes. «*Nous souhaitons anticiper la mise en place des débits réservés prévue en 2014. Avec l'appui de financeurs, notre projet pourrait aboutir dans les deux ans*», explique Francis Andrieu. «*Plus on sera de collectivités et moins le coût sera élevé. L'idée est bien de mutualiser les moyens, les compétences en s'appuyant sur une structure existante qui fonctionne bien*», appuie-t-il. «*Il est de la responsabilité de chacun de fournir le meilleur service au meilleur coût*». La solution technique a été validée par la Préfecture.

Eva DZ



Les zones numérotées correspondent aux collectivités partenaires du SIAEP du Ségala.